

LA LETTRE

ÉPARGNE SALARIALE



JANVIER 2019 - WWW.REGARDBTP.COM

ACTUALITÉS



EN 2019, REGARDBTP SOUFFLE SES 15 BOUGIES !

Le 1er janvier 2019, REGARDBTP a fêté ses 15 ans. Pour cette occasion REGARDBTP s'est doté d'un nouveau logo et a modernisé ses outils internet. Venez parcourir notre nouveau site et profitez-en pour découvrir notre histoire !



SEMAINE DE L'ÉPARGNE SALARIALE 2019

Save the date ! La Semaine de l'épargne salariale revient du 25 au 29 mars 2019. Organisée sous l'égide de l'AMF et de l'AFG cette manifestation a pour but de mieux faire comprendre aux entreprises et aux salariés les avantages de l'épargne salariale.

Partenaire de l'événement depuis son origine, REGARDBTP a pour l'édition 2018, créé «La Minute de l'épargne salariale» une mini-série de vidéos pédagogiques. A l'occasion de l'édition 2019, de nouvelles vidéos viendront enrichir la série.

N'attendez plus !
Rendez-vous sur
www.epargnesalariale-france.fr
et
www.regardbtp.com
pour découvrir nos vidéos.

UNE ÉPARGNE APPRÉCIÉE



Au 30 juin 2018, 11.3 millions de salariés détenaient 135.4 milliards d'euros d'encours d'épargne salariale (+ 3 % par rapport à la même période en 2017). Les versements ont continué à progresser pour atteindre 11 milliards d'euros (+ 3.8 %). Les encours gérés dans le cadre d'un PERCO ont, quant à eux, bondi de 11 % pour s'établir à 17 milliards d'euros. Les fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) progressent de 6 %, ils représentent plus du quart de l'épargne investie sur les fonds diversifiés.



É D I T O

La loi PACTE crée un environnement particulièrement favorable à l'épargne salariale et nous devons tous nous en féliciter. Outil de partage des résultats, au service des entreprises qui ont à cœur d'associer pleinement leurs salariés, l'épargne salariale constitue une réponse aux exigences encore récemment exprimées par les français, d'être mieux écoutés et d'améliorer leur quotidien. Souhaitons que ce nouvel élan soit l'occasion pour beaucoup d'entreprises de (re)découvrir les vertus de ces dispositifs.

Au sommaire de cette lettre, l'actualité de l'épargne salariale, notre site internet qui fait peau neuve et toujours, notre zoom sur les marchés financiers en 2018. Bonne lecture !

Jean-François Dornier
Président du directoire
de REGARDBTP



LES MARCHÉS FINANCIERS EN 2018

CONTRE TOUTE ATTENTE



Les sommes que vous nous confiez sont investies sur les marchés financiers. Votre épargne est placée en actions et/ou en produits de taux, dans des proportions différentes en fonction des fonds choisis. Comment ces différents marchés se sont-ils comportés en 2018 ?

L'environnement économique est demeuré très favorable en 2018. La croissance américaine est restée ferme, sur un rythme annuel proche de 3%, tandis que la croissance européenne se maintenait à un bon niveau de 2 %, en léger repli par rapport à 2017. Le chômage dans les économies développées a poursuivi sa décrue, certains pays comme les États-Unis ou l'Allemagne s'affichant même en situation de plein emploi. Les résultats des entreprises ont continué de progresser à bon rythme (aux environs de 9 % en moyenne en Europe). Et pourtant, contre toute attente, les marchés financiers se sont

montrés extrêmement fébriles en 2018. Car si la situation de l'économie mondiale est bonne, les acteurs ont focalisé leur attention sur les signaux négatifs, sur fond de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, d'incertitudes politiques en Italie et en Allemagne, d'atermoiements sur la question du Brexit et de volatilité des prix du pétrole. Dans ce contexte géopolitique déjà incertain, la fin des politiques monétaires accommodantes aux États-Unis et en Europe, pourtant largement annoncées et préparées par les banques centrales, ont fait naître dans l'esprit des acteurs la crainte d'un prochain retour en récession.

Les marchés actions

Après un tout début d'année prometteur, sur la lancée d'une belle année 2017, les marchés d'actions ont violemment décroché une première fois en février, puis plus violemment encore au dernier

trimestre, effaçant ainsi, pour beaucoup d'indices européens notamment, les gains obtenus depuis 2 ans. Les marchés américains ont souffert de la correction infligée aux valeurs technologiques (Apple, Amazon, Google, Facebook...) mais qui avaient largement contribué à leur hausse. Les marchés européens ont, pour leur part, été très pénalisés par le recul progressif et marqué des valeurs bancaires dans la crainte d'une remontée des taux qui leur seraient défavorables et celui, plus brutal en fin d'année, des valeurs cycliques dans la perspective, cette fois, d'une possible récession. Ainsi, des valeurs comme Apple et Facebook ont-elles perdu respectivement 32 et 38 % sur leurs plus hauts atteints en 2018. Deutsche Bank a effacé 55 % de sa valeur boursière, BNP et la Société Générale chacune 35%. Les secteurs défensifs, comme les télécommunications et les services aux collectivités ont bien mieux résisté.

Les marchés obligataires

La hausse des taux d'intérêts aux États-Unis, déjà bien entamée en 2017, s'est poursuivie en 2018 sous l'effet des hausses de taux directeurs de la banque centrale américaine et d'une croissance solidement installée. Avec le retour de la croissance européenne et la fin programmée de la politique accommodante de la banque centrale européenne, les marchés tablaient sur une remontée progressive des taux européens. Mais les événements sur les marchés actions ont provoqué un mouvement de repli important des investisseurs vers les obligations souveraines de meilleure qualité. Avec à la clé des taux d'intérêt à 10 ans revenus, en Allemagne et en France, sur les niveaux les plus bas observés depuis 2 ans. L'écart entre la situation de taux aux États-Unis et en Europe s'est donc encore creusé. Au final donc, et contre toute attente là aussi, le rendement des marchés obligataires souverains aura été globalement positif en 2018. Les obligations privées, émises par les entreprises, auront, elles, souffert de la correction intervenue sur les marchés d'actions.

Principaux indices actions

Évolution du 29/12/2017 au 31/12/2018

CAC40	- 10.95 %
STOXX50 (Europe)	- 13.15 %
DOW JONES (en \$)	- 5.63 %
NIKKEI (en Yen)	- 12.48 %

Principaux indices obligations

Évolution du 29/12/2017 au 31/12/2018

BOFA 1/3 ans	- 0.07 % (emprunts d'État)
BOFA 3/5 ans	+ 0.14 % (emprunts d'État)
BOFA 5/7 ans	+ 0.14 % (emprunts d'État)
Barclays 3/5 ans	- 0.67 % (obligations secteur privé)
EONIA	- 0.37 % (taux sans risque)



PERFORMANCES

DE LA GAMME REGARD ÉPARGNE

FCPE	Profil de l'investisseur	Horizon de placement	Niveau de risque	Performances		Composition
				en 2018	Du 27/12/2013 au 31/12/2018	
REGARD ÉPARGNE Monétaire	Vous avez un projet à moins d'un an	< 3 mois	1*	- 0,51 %	- 0,59 %	
REGARD ÉPARGNE Obligataire	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque modéré	1 an	2*	- 1,27 %	4,02 %	
REGARD ÉPARGNE Prudent	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque maîtrisé	2 ans	3*	- 2,75 %	6,61 %	
REGARD ÉPARGNE Équilibre	Vous souhaitez dynamiser votre épargne sur le moyen terme et acceptez les fluctuations des marchés financiers	5 ans minimum	4*	- 6,80 %	5,38 %	
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	Vous cherchez à dynamiser votre épargne sur le long terme en privilégiant une approche solidaire	> 5 ans	4*	- 8,34 %	2,33 %	
REGARD ÉPARGNE Dynamique	Vous souhaitez une gestion dynamique sur le long terme, avec un risque de fluctuations importantes sur les marchés financiers	5 ans	5*	- 9,54 %	3,05 %	
REGARD ÉPARGNE Actions	Vous souhaitez épargner sur le long terme, pour la retraite par exemple. Vous acceptez les variations importantes des marchés financiers	5 ans	5*	- 13,51 %	4,34 %	
REGARD ÉPARGNE PME	Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO, non éligible à la gestion libre	> 5 ans	6*	- 27,10 %	- 15,50 %**	

Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 16/01/2019

DE LA GAMME FIBTP (fonds millésimés de la Participation)

Profil de l'investisseur : en choisissant le FIBTP millésimé, vous recherchez, en 5 ans ou plus, le meilleur compromis entre performance et sécurité. **Niveau de risque :** 3* pour toute la gamme.

FCPE	Profil de l'investisseur	Horizon de placement	Niveau de risque	Performances		
				Fonds	en 2018	Depuis la création
FIBTP	Vous cherchez, en 5 ans ou plus, le meilleur compromis entre performance et sécurité.	FIBTP LT : 2 ans FIBTP millésimés : 5 ans minimum	3*	FIBTP LT FIBTP 2013 FIBTP 2014 FIBTP 2015 FIBTP 2016 FIBTP 2017 FIBTP 2018	-2,00 % -2,46 % -2,70 % -2,76 % -3,34 % -3,39 % -****	26,00 % *** 10,80 % (11/04/2013) 4,50 % (01/05/2014) - 1,20 % (01/05/2015) 1,30 % (30/04/2016) - 3,20 (05/05/2017) -****

Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 16/01/2019



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

** Performance depuis création (05/02/2016) et non sur 5 ans - *** Performance sur 10 ans et non depuis la création

**** Pas de performance sur des tranches inférieures à 12 mois (création 04/05/2018)

Sources : Comptes annuels ou rapports annuels de gestion 2018 des fonds. L'orientation de gestion des fonds et leur composition sont détaillées dans les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) téléchargeables sur le site www.regardbtp.com

LOI PACTE calendrier et réformes attendues

Mesure phare du quinquennat d'Emmanuel Macron, le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) a pour but de moderniser l'économie en améliorant et diversifiant les financements des entreprises tout en favorisant un meilleur partage de la valeur.

Le projet de loi, adopté en première lecture le 09 octobre 2018 intègre trois volets ayant un impact sur l'épargne des français.

Quelles sont les principales mesures envisagées par le gouvernement ?

- Accroître le partage de la valeur grâce à l'épargne salariale : suppression du forfait social, modification des plafonds et seuils, incitation à la création d'accords de branche...
- Favoriser l'épargne retraite en renforçant l'attractivité des produits : création d'un Plan d'Épargne Retraite (PER) regroupant tous les produits retraite collectifs (PERCO, article 83) ou individuels (PERP, Madelin), harmonisation de la fiscalité, généralisation de la portabilité d'un produit d'épargne retraite à un autre (collectif ou non), généralisation de la gestion pilotée...
- Dynamiser la croissance grâce aux salariés : incitations fiscales pour favoriser l'actionnariat salarié (baisse du forfait social, augmentation des taux de décote), possibilité de

verser un abondement unilatéral...

Quand ces mesures entreront-elles en vigueur ?

Les mesures tout comme le calendrier ne sont pas figés et dépendront des débats et navettes parlementaires.

- 09/10/2018 : vote du projet PACTE en première lecture à l'Assemblée Nationale
- 03/12/2018 : suppression du forfait social avec entrée en vigueur au 01/01/2019 (LFSS 2019)
- Janvier 2019 : examen du projet de loi en Commission Spéciale puis en séance publique au Sénat
- Printemps 2019 : vote définitif de la loi PACTE
- 01/01/2020 : date programmée d'entrée en vigueur de la réforme de l'épargne retraite.

Retrouvez toute l'actualité sur la loi PACTE dans notre dossier spécial sur www.regardbtp.com



SUPPRESSION DU FORFAIT SOCIAL une mesure favorisant l'épargne

Initialement prévue dans le cadre de la Loi PACTE, la suppression du forfait social a été intégrée à la Loi de Financement de la Sécurité sociale (LFSS) 2019 adoptée le 03 décembre 2018, permettant ainsi son entrée en vigueur dès le 1er janvier.

En diminuant les taxes pesant sur les entreprises, le gouvernement entend inciter celles-ci à aider leurs salariés à se constituer une épargne grâce au versement de primes d'intéressement, de participation et/ou d'un abondement.

Quelles sont les entreprises concernées par la suppression du forfait social ?

- Entreprises de 1 à 49 salariés : exonération du forfait social sur l'intéressement, la participation et l'abondement ;
- Entreprises de 50 à 249 salariés : exonération du forfait social sur l'intéressement.

C'est une bonne nouvelle pour les salariés et les TPE / PME !

ZOOM SUR NOS OUTILS INTERNET REPENSÉS

À l'occasion de ses 15 ans, REGARDBTP a souhaité se moderniser. Outre le changement de logo, nous avons repensé l'expérience utilisateur de nos sites internet afin qu'ils correspondent mieux à vos besoins et aux nouveaux usages.

Le site www.regardbtp.com

Parce que trouver l'information recherchée en quelques clics est essentiel, nous avons revu totalement l'architecture de notre site internet. Grâce aux nouvelles rubriques «Je suis un salarié» et «Je suis une entreprise» vous accéderez en un clin d'œil aux informations dont vous avez besoin : comment gérer ou récupérer ses avoirs, les documents utiles (fiches pratiques, bulletins de gestion)...

Vous pourrez désormais, depuis la page d'accueil, consulter nos gammes de fonds et leurs performances.

Nos actualités, vidéos et partenaires conservent leur positionnement en page d'accueil.

L'accès aux sites sécurisés est, quant à lui, facilité grâce à une présence sur toutes les pages.

N'attendez plus pour le découvrir !

Les sites sécurisés

Au cours du premier trimestre, vous pourrez découvrir une nouvelle version de nos sites sécurisés «Salariés» et «Entreprises». Leur design a été modernisé et la navigation repensée pour plus de fluidité.

Grâce au responsive, vous pourrez consulter ou gérer votre épargne où que vous soyez depuis un ordinateur, votre tablette ou votre mobile.



LA BONNE IDÉE :

Simplifiez-vous la vie en effectuant vos opérations en ligne !

Vous pouvez consulter vos encours, effectuer des rachats ou des arbitrages entre fonds depuis votre compte sécurisé.

C'est simple, rapide et gratuit.

Pensez-y !

Qu'avez-vous ? L'épargne salariale Entreprises Salariés Contact International A la recherche...

Découvrez notre histoire & nos ambitions

15 ans

JE SUIS UN SALARIÉ JE SUIS UNE ENTREPRISE

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

DÉCEMBRE 2018 Suppression de l'impôt social : comment les salariés ? #salariés #fiscabilité

DÉCEMBRE 2018 La note de conjoncture économique de l'IDF (IDF FINANCES - NOVEMBRE 2018) #salariés #entreprises

JANVIER 2019 Publication de l'ISRS pour l'année 2019 Le ISRS 2019 applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 a été publié au journal officiel du 15 décembre 2018. Il est fixé à 40 284 € pour l'ensemble de l'année, soit une baisse de... #salariés #fiscabilité

DÉCEMBRE 2018 Catégorie de -10 salariés : verser en ligne les cotisations CSE ? #entreprises #salariés

NOVEMBRE 2018 C'est le moment de venir et de faire le plein d'avantages ? #entreprises #salariés

Toutes nos actualités

NOS FONDS

REGARDBTP propose des gammes vertes de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) et SICAVIS pour vous permettre d'investir selon vos objectifs et votre sensibilité au risque.

En savoir plus

NOS DERNIÈRES VIDÉOS

REGARDBTP à 15 ans !!

La gestion pilotée

Le transfert de jours de congés

Participation & intéressement : pourquoi ou épargner ?

L'épargne salariale - Comment ça marche et avantages pour l'entreprise

VOTRE INFORMATION



Par courrier

Nous vous adressons :

- › un relevé de compte après chaque opération (versement, rachat, arbitrage...),
- › un relevé de situation (arrêté au 31 décembre) une fois par an, en début d'année.

Vous pouvez nous écrire à :
PRO BTP – REGARDBTP
Service épargne salariale
93901 BOBIGNY CEDEX 09



Par téléphone

Pour toute question relative à votre relevé, contactez notre service d'accueil personnalisé au numéro indiqué sur votre relevé.



Sur notre site www.regardbtp.com

- › Consultez les dernières valeurs liquidatives, le suivi mensuel et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) des fonds.
- › Lisez chaque mois notre note de conjoncture.
- › Téléchargez les documents de gestion.
- › Accédez à Votre compte personnel en ligne, sur lequel vous pouvez retrouver le montant de vos avoirs, leur évolution et leur disponibilité ; consulter la liste de vos dernières opérations ; réaliser vos demandes de rachat ou d'arbitrage.

Vous n'êtes
pas inscrit à l'**espace
sécurisé** ?

Faites une demande en ligne depuis la page d'identification. Vous recevrez un mot de passe temporaire par courrier postal. Personnalisez-le dès votre première connexion.

L'accès à l'**espace sécurisé** est gratuit.

De manière générale, signalez-nous au plus tôt tout changement vous concernant à l'aide de la fiche de correspondance jointe au relevé annuel et disponible sur notre site internet.



www.regardbtp.com

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts - Société anonyme à directoire et conseil de Surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 Rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

PRO BTP FINANCE Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97-83 – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 100 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - RCS PARIS B 379 892 946

RBTP 0001 V9 - 01/2019

